



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pneumatiques

Question écrite n° 118961

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur la valorisation des pneumatiques. Une filière spécifique pour la valorisation des pneumatiques a été mise en place en janvier 2004. Parallèlement, il était prévu d'évacuer les stocks de pneumatiques préexistants. Alors que le bilan de l'évacuation des dépôts de pneumatiques usagés vient d'être établi, il s'avère que 55 sites ne sont plus exploités et que leurs stocks n'ont pas été évacués. Aussi, il lui serait utile de savoir quelles mesures il entend prendre pour assurer l'évacuation des pneumatiques stockés sur ces 55 sites.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118961

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 février 2007, page 1681